



FICHE ACTION DE LA COLLECTIVITE

Cette action s'inscrit dans la thématique :



Connaissance biodiversité

Plan de formation / sensibilisation « biodiversité » aux élus ou agents de votre collectivité



Action n°



BIODIVERSITE-2

→ Objectifs et cibles de l'action

Transmettre aux élus locaux et agents territoriaux les connaissances naturalistes suffisantes pour que votre collectivité soit en mesure de revoir ou d'ajuster certaines de ces pratiques à la faveur de modes de gestion plus éco-responsables.

→ Éléments de contexte

 Techniques, réglementaires, exemples ...

Nous ne possédons pas tous le même niveau de sensibilité et de connaissance vis-à-vis de la biodiversité. Il est néanmoins possible de transmettre aux acteurs d'une collectivité, élus et agents, les notions de base de ce que recouvre le terme biodiversité. L'acquisition et le partage de cette culture générale pourra se faire dans un premier temps, à travers la participation aux fresques de la biodiversité qui aident chaque participant à comprendre les interconnexions milieux / espèces qui les entourent et dont ils font partie ou à des formations généralistes qui permettent une première approche des enjeux de connaissance et de préservation de la biodiversité dans les territoires et les collectivités. A partir de cette base commune la collectivité pourra ensuite construire des plans d'actions spécifiques plus éco-responsables et au besoin choisir de se former sur certaines thématiques dont voici quelques exemples :

- | | | |
|---|---|---|
| • Modes de gestion alternatifs des espaces publics enherbés ; | • Préservation des milieux humides ; | • Santé et biodiversité ; |
| • Gestion des eaux pluviales ; | • Gestion des forêts / bois [en lien avec l'affouage] ; | • Aménagement et biodiversité ; |
| | | • Gestion des espèces exotiques envahissantes ; |

Établissement public paritaire déconcentré doté de 107 implantations locales sur l'ensemble du territoire, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale forme chaque année plus d'un million des deux millions d'agents que compte la fonction publique territoriale. Ses missions principales sont la formation, l'observation, l'organisation des concours des cadres d'emplois A+ et l'apprentissage. Le CNFPT accompagne les collectivités et leurs agents pour répondre aux grands enjeux actuels et bâtir le service public de demain.

Membre du Club développement durable des établissements et entreprises publics, le CNFPT intensifie ses efforts en faveur de la transition écologique au travers de 10 engagements, afin de sensibiliser, mobiliser et former pour accélérer les transitions des territoires et renforcer les capacités à agir des agents.

Le CNFPT vous accompagne pour favoriser le passage à l'action, l'objectif étant de sensibiliser pour transformer les pratiques et répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité dans tous les territoires. Attentif à l'implication de tous les agents, le CNFPT propose des outils, des formations et des ressources pour le développement des compétences nécessaires à la transition écologique pour tous les métiers territoriaux.

Vous pouvez rechercher des formations sur l'offre en ligne du CNFPT, et en région, les équipes du CNFPT vous accompagnent aussi dans vos projets, avec des formations construites avec vous et pour vous : appropriation des enjeux, management des transitions, évolution des pratiques professionnelles pour des métiers ciblés.

Vous pouvez solliciter la mise en place de formations en INTRA, au sein même de votre collectivité, ou en UNION, avec d'autres collectivités de votre territoire qui partagent les mêmes problématiques.

La formation auprès de structures qualifiées permet d'éviter la mise en œuvre de « fausses bonnes idées » bien souvent issues de bonne volonté mais d'un manque de connaissance ou de conseils pratiques. L'exemple de l'installation de ruches est parlant. L'installation d'un trop grand nombre de ruches sur un territoire a en fait des impacts négatifs sur les populations de pollinisateurs sauvages, due à la présence excessive d'abeilles domestiques entrées en compétition avec ces autres espèces.

Suivre des formations permet de consolider ses pratiques professionnelles mais aussi d'explorer de nouveaux champs de compétences pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

→ Description de l'action



→ Modalités de mise en œuvre de l'action

- i** Vous pouvez indiquer les collaborateurs ou les partenaires impliqués (ou co-porteurs), le calendrier de mise en œuvre avec ses principales étapes, la durée du projet, ainsi que les moyens humains et financiers mobilisés ou à mobiliser.



→ Dispositif de suivi-évaluation de l'action

- i** Définissez pour chaque indicateur (si possible) la valeur initiale ainsi que la cible à atteindre au bout des 3 ans.



Liste des pièces-jointes annexées {facultatif} > Plans, photographies, dossiers.



→ Correspondance SRB

D2	D/ Entraîner l'adhésion et la participation de tous 2/ Former et informer les professionnels
----	--

→ Préconisations

i [Cadre réservé à l'instruction]